

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 42 (1916)
Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : Construction en béton armé des nouveaux magasins Bonnard Frères, à Lausanne, par M. Hoeter, ingénieur. — Bâtiment d'Ecole primaire à Vallorbe, architectes : MM. Charles Taillens et Louis Bertolini. — Freins hydrauliques et récupérateurs des matériels d'artillerie. — Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes. — Service de placement de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. — Rectification à la liste des imprimés édités par la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. — Bibliographie.

Construction en béton armé des nouveaux magasins Bonnard Frères, à Lausanne.

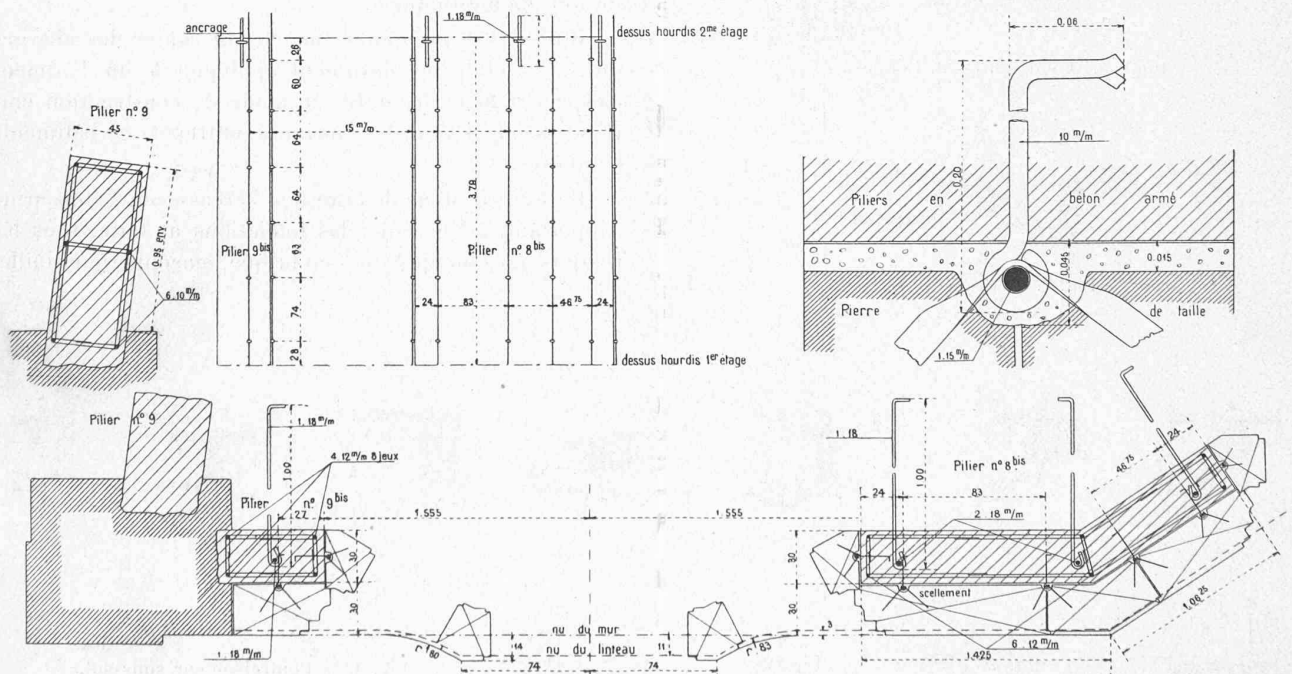
Par M. HOETER, ingénieur.

Au courant de l'été 1912, les architectes MM. *Taillens et Dubois*, à Lausanne, mettaient en soumission les travaux de béton armé pour les nouveaux magasins de MM. *Bonnard Frères*, à Lausanne.

Après examen des plans d'avant-projet, des calculs et des prix, l'élaboration définitive des plans du béton armé fut confiée au bureau d'ingénieurs *Hoeter et Burnand*, à Lausanne.

Le cahier des charges spéciales dressé par les architectes, dit à l'article premier :

« La construction est prévue pour toutes les parties portantes exécutées en béton armé. Les revêtements en pierre de taille des façades et de la corniche doivent être entièrement supportés par les murs et les piliers en béton



Elevation. — 1 : 100.

Détail des barres d'ancrage de la taille. 1 : 4.

Fig. 1. — Plan. — 1 : 40.